



Cfdt SF3C Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtSF3c.org
Web : www.cfdtsf3c.org

Facteurs d'Avenir dans le 94 :

On veut nos samedis !

La Cfdt a fait part à La Poste de ses revendications dans le déploiement de facteur d'Avenir ainsi que les négociations en cours sur Ivry, Sucy, Choisy et Joinville :

- ⇒ **Repos de cycle en fin de semaine et plus particulièrement le samedi**
- ⇒ **Regroupement de repos de cycle dans le cadre d'un accord local**
- ⇒ **Nombre de promotion (2.1 et 2.2, facteur référent en 1.3 accès au 2.3 et au 3.2)**
- ⇒ **Amélioration des conditions de travail**

Depuis plusieurs semaines, la CFDT agit pour l'intégration de repos de cycle du samedi dans les organisations.

Le siège courrier et la DOTC 94 viennent d'opérer un nouveau cadrage imposant les repos de cycle sur les jours faibles, écartant ainsi le repos du samedi. C'est en totale contradiction avec le texte d'organisation pondu par ce même siège courrier ! La Cfdt a effectué une nouvelle proposition intégrant sur un cycle de 12 semaines, un samedi de repos par agents. Une réponse politique et juridique va nous être communiquée rapidement.

La CFDT a pour l'instant obtenu le principe d'intégrer dans la charte d'engagement du bureau, un nombre de samedis de repos minimum par agent à poser sous la forme de CA ou RC. Même si cette réponse ne nous satisfait pas, elle peut permettre une fois négociée localement, de planifier un week-end prolongé accolé ou non aux repos de cycle.

La CFDT revendique partout où les agents le souhaite, le regroupement des repos de cycle sous la forme de 3 jours toutes les 6 semaines et la garantie de 4 à 5 samedis de repos minimum par an. La CFDT agira avec tous les agents qui souhaitent obtenir davantage par la mobilisation !

L'accord national sur le développement professionnel des facteurs, signé par la CFDT avec 37000 promotions dont 5000 en septembre et octobre et 4000 en novembre et décembre doit permettre à tous les facteurs qui le souhaitent d'évoluer professionnellement et donc financièrement dans le courrier.

La Cfdt négocie localement l'augmentation du nombre de facteurs référents en 1.3, pour que chaque candidat répondant aux critères soit validé ainsi que l'accès dans le Val de Marne vers le facteur qualité en 2.3 et le chef d'équipe en 3.2.

Pour info : Malgré le discours de certains syndicats, le facteur référent en 1.3 reste bien titulaire de son quartier. On vous l'avais déjà écrit début Août : informer n'est pas déformer ou faire de l'intox !

Ces négociations doivent permettre aussi d'obtenir des budgets pour l'amélioration des conditions de travail, avec par exemple, la réfection de salle de repos, l'achat de vélos électriques pour les quartiers de distribution les plus éloignés du bureau...

Depuis des années la CFDT s'engage pour obtenir de réelles contreparties face aux réorganisations subies par les agents du courrier. Certes, la CFDT n'a pas la prétention de tout satisfaire mais force est de constater que certaines OS pratiquant la politique de la chaise vide, du tout ou rien, où même la dénonciation systématique, n'obtiennent rien.

**Le 23 octobre, je donne de la force
à mes revendications : JE VOTE CFDT !**